

Les TIC dans l'enseignement scolaire au Chili : un panorama

adjectif.net/spip/spip.php



Pour citer cet article :

Carreño Valdivia, Iara et Baron, Georges-Louis (2012). Les TIC dans l'enseignement scolaire au Chili : un panorama. *Adjectif.net* Mis en ligne mercredi 4 avril 2012 [En ligne] <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article122>

Résumé :

Cette contribution présente un panorama synthétique de la situation de l'informatique et des technologies dans l'éducation au Chili.

Mots clés :

Amérique latine, Formation des enseignants, Politiques publiques



Pour éclairer le lecteur sur la situation chilienne et sur l'origine de l'implémentation de technologies à l'école dans ce pays, il s'avère nécessaire de rappeler quelques éléments du contexte sur l'éducation et les politiques éducatives de ce pays à partir des années quatre-vingt.

Durant ces années, le Chili a vécu une dictature militaire qui a perduré 17 ans (1973-1990). Ainsi la constitution politique du pays et, de ce fait, les politiques éducatives ont été entièrement rédigées en 1981, sous l'influence de l'école de Chicago, « les Chicago boys ». Jaime Guzman a été l'un des représentants les plus influents de cette école, qui s'est caractérisée par une politique néo-libérale affirmée. Sur ce point, il s'exprimait ainsi :

« L'État a « une existence politique indépendante », il représente l'Esprit national, abstrait, moral, expression d'un pouvoir qui ne s'est pas construit par rapport à la société civile et qui laisse les corporations libres d'exercer dans leur domaine. » (Longo, 2001).

En ce qui concerne l'éducation, et suivant cette même logique, l'État a donc un rôle de *veilleur* sur les conditions minimales qu'exige un bon fonctionnement de l'éducation. De ce fait, ce sont surtout les collectivités territoriales et les institutions privées qui administrent les écoles.

En outre, un système de subventions octroyées par l'État a été implémenté, dont bénéficient tant les écoles publiques que les privées (subventionnées) [1]. Ces dernières, étant financées par l'Etat, connaissent un fort développement à tous les niveaux scolaires.

Le système éducatif chilien

Le système éducatif chilien est divisé en quatre niveaux : **l'enseignement préscolaire** (4 ans et non obligatoires) ; **l'enseignement primaire** (8 ans et obligatoires) ; **l'enseignement secondaire** (4 ans obligatoires), qui est divisé à partir de la troisième année en 3 domaines : scientifique-humaniste, technique-professionnel et artistique. À la fin de cette période, un examen national classant permet de poursuivre des

études supérieures dans une des universités du pays.

Comme on l'a expliqué antérieurement, l'éducation au Chili est très décentralisée, ainsi la responsabilité administrative ne retombe pas directement sur l'État. Au retour à la démocratie, en 1990, le gouvernement dit de concertation (centre-gauche), a mis en place des politiques éducatives ayant comme objectif l'amélioration de l'éducation ainsi que la promotion d'un accès égal de tous les élèves à une éducation de qualité.

Même si l'État a conservé sa fonction de *veilleur*, au cours des années quatre-vingt-dix, il a aussi exercé une autre fonction, qui a été centrée sur un rôle de *promoteur*, caractérisé donc par le lancement et la conduite des politiques en faveur de l'amélioration de l'éducation.

Selon cette optique, l'État a mis en place des lois et des programmes permettant de favoriser la réalisation de ses objectifs. Ainsi, l'enseignement secondaire est devenu obligatoire, la journée scolaire des élèves a été étendue, passant d'une demi-journée à toute une journée. Des réformes ont été lancées pour améliorer les statuts des enseignants, et différents programmes d'intervention dans les écoles sont mis en place (Cox, 2005).

Dans ce cadre, une initiative appelée *Enlaces* est née en 1992 afin d'implémenter les technologies de l'information et de la communication dans les écoles. Au début ce programme était une branche d'un plan plus large, le plan MECE [2], programme d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation mené avec l'appui de la Banque Mondiale.

Programme *Enlaces*

Aujourd'hui connu sous le nom *Enlaces-CET (Centre d'Education et de Technologie)*, le projet *Enlaces* a eu pour objectif initial d'unifier les établissements grâce à un réseau scolaire et d'incorporer les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement afin d'enrichir et de partager les différentes expériences éducatives.

Au début ce programme a été implanté seulement dans quelques écoles primaires, en ambitionnant une amélioration de la qualité dans les processus d'apprentissage à travers les technologies ainsi qu'un accès égal de tous les élèves. Nous pouvons résumer la situation de cette manière :

« L'objectif a été d'enrichir les programmes d'étude, de doter les enseignants de nouveaux outils didactiques et offrir à tous les élèves les mêmes possibilités d'accès à une plus grande quantité de ressources d'apprentissage ainsi qu'à une meilleure qualité de ces mêmes ressources, indépendamment de la localisation géographique ou de la situation économique des établissements éducatifs » [3]

Par conséquent, *Enlaces* s'est centré sur trois stratégies d'action : la formation des enseignants, l'équipement des écoles (dotation en ordinateurs puis accès à Internet) et les contenus (dotation en logiciels éducatifs).

Au fil des années, ce réseau a commencé à prendre une forme plus large. Il a été intégré à l'enseignement secondaire, touchant de plus en plus d'établissements scolaires et il a inclus différents programmes visant l'utilisation de technologies dans l'enseignement. On peut ainsi citer :

1993 : *l'Expo Enlaces*, un colloque annuel au cours duquel les enseignants et les étudiants exposent leurs expériences de travail avec les technologies.

1995 : la revue *Enlaces*, une revue en ligne dédiée entièrement à l'enseignement et au numérique [4].

1996 : *Réseau d'Assistance Technique d'Enlaces (RATE)* qui est une union entre le ministère de l'éducation (MINEDUC) et les universités de tout le pays et qui a pour mission de former les enseignants et de leur apporter soutien pédagogique et assistance technique.

Enlaces a aussi incorporé des politiques d'assistance aux parents pour la familiarisation aux technologies, comme le plan mis en place en 2002 appelé « alphabétisation numérique ». Ce dernier consiste en des cours d'informatique de base orientés vers la population en général (parents d'élèves et voisinage) et il vise former autour de 500.000 personnes. Cela s'est fait dans différents établissements notamment dans les écoles qui

appartiennent au programme *Enlaces*. [5]

TIC et éducation : les orientations officielles à l'école

Le cas particulier de l'enseignement préscolaire

Les premières initiatives de scolarisation des TIC à l'école maternelle ont été faites par des investissements du privé (IBM) à partir de 2002, au travers de dotation de ressources technologiques spécialement conçues pour la maternelle dans le cadre du projet « Kids Smart ». [6] En 2006 ce type d'action a été relayé par le *CET-Enlaces*.

En 2007 a été lancé le programme « technologie pour une éducation de qualité (TEC) » qui vise à augmenter l'équipement dans les écoles et à assurer son usage pédagogique, de l'école maternelle jusqu'au lycée. Dans ce cadre 400 écoles maternelles ont été équipées avec des outils technologiques pour les intégrer dans leur salle de classe afin de favoriser l'apprentissage en équipe et d'éveiller les capacités de découverte et d'investigation chez l'enfant (Rival, 2010).

L'enseignement primaire et secondaire

Comme on a constaté dans les paragraphes ci-dessus, *Enlaces*, a favorisé la « scolarisation » des TIC (Baron, 2005). Cependant, il n'y a pas d'enseignement d'informatique en tant que tel ; on se contente d'introduire les technologies comme des outils pour l'apprentissage des différentes matières. Dans chaque établissement (public et privé subventionné) on trouve des *Salles Enlaces*, qui sont dotées en ordinateurs ainsi que d'un accès Internet. S'agissant de contenu, le programme octroie aux écoles des logiciels éducatifs en fonction des différentes matières. (Rival, 2010).

Actuellement, l'État promeut des « *Objectifs Fondamentaux Transversaux (OFT)* » liés à différents aspects du développement personnel et de la conduite sociale et éthique des élèves. Selon ces critères il existe 5 OFT Parmi lesquels on trouve les TIC. D'une manière générale, sachant que les élèves sont confrontés de plus en plus à un « monde numérique » et à une utilisation courante de ces outils technologiques, l'école veut orienter les élèves de primaire et de secondaire tout au long de leurs parcours vers un usage plus efficace et responsable de ces technologies.

Dans le domaine des technologies, sont surtout visées des compétences spécifiques telles que : chercher l'information et y accéder depuis diverses sources virtuelles, utiliser des applications pour l'analyser et la modéliser, pour présenter et communiquer des idées et argumenter d'une manière efficace avec de multiples outils (texte, image, audio et vidéo), évaluer la pertinence et qualité de l'information de diverses sources virtuelles, participer dans les réseaux de communication d'une façon créative et unique, utiliser les TIC d'une façon consciente et responsable. [7]

En novembre 2011 le *CET- Enlaces* a évalué les élèves de deuxième classe du secondaire pour mesurer les compétences qu'ont les élèves par rapport à l'utilisation des TIC avec une épreuve appelée *Simce TIC*. Cette épreuve a évalué principalement les compétences de l'enfant pour chercher, évaluer, analyser, organiser et intégrer l'information numérique. [8] Malheureusement les résultats de cette épreuve ne sont pas encore disponibles.

L'informatique dans la formation des enseignants

Enlaces a contribué depuis ses débuts à la formation des enseignants en informatique. Cette formation est centrée sur trois axes : pédagogique, gestion et culture informatique. Elle a été prévue pour une durée de deux ans, et si cela s'avérait nécessaire, les enseignants pouvaient suivre une étape d'*accompagnement* en dehors de cette période. (Cansino & Donoso, 2004)

Malgré tout, comme le relève J. Silva, il existe un déficit de formation initiale des enseignants à l'informatique. C'est pourquoi le Ministère d'Education (MINEDUC) et *Enlaces- CET*, depuis 2005, ont favorisé la mise en œuvre de politiques en faveur de l'insertion des TIC dans ce domaine. Les résultats de cette politique sont un

ensemble de standards dits *standards TIC* en direction des universités.

Ces derniers sont présentés comme une proposition *d'orientations* (donc sans caractère obligatoire) pour l'intégration de cours liés aux TIC dans les programmes de formation initiale des enseignants délivrés par les différentes universités du pays.

Il existe cinq orientations et notamment :

- Un aspect pédagogique (l'application des TIC dans le curriculum scolaire actuel),
- Un autre aspect à orientation technique (savoir utiliser les technologies), centré sur la prise en compte des instruments classiques de traitement de l'information.
- Un axe focalisé sur la gestion (savoir utiliser les TIC dans les tâches administratives),
- Un aspect de développement professionnel comportant l'utilisation de TIC comme un moyen de spécialisation et développement professionnel (Silva, 2009).
- Un axe social et éthique (connaître et diffuser les aspects légaux, éthiques et sociaux)

Conclusion

Au Chili on a commencé à entendre parler des TIC en éducation après la dictature (1990) dans le cadre du projet *Enlaces* issu de politiques éducatives visant l'amélioration de l'éducation. Le nouveau gouvernement démocratique voulait agir face à une situation éducative qui s'avérait déficiente et qui a été décrite : « d'une mauvaise qualité et d'une forte inégalité selon le niveau socioéconomique des élèves ». (Cansino & Donoso, 2004).

Le programme *Enlaces* envisage les technologies, spécifiquement l'usage de l'ordinateur, comme un moyen de parvenir à stimuler le travail collaboratif entre les élèves et l'enseignant ainsi que de changer le rôle de ce dernier au moment de transmettre le savoir et savoir-faire. De plus, ce plan met la priorité sur l'acquisition de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser pour s'approprier les nouvelles technologies et ainsi bien affronter la société d'aujourd'hui. (Cansino & Donoso, 2004).

Cependant, on constate que l'informatique n'est pas incluse dans les programmes officiels de l'école comme une discipline à part entière mais qu'elle fait partie des objectifs transversaux des différentes matières traitées à l'école.

En fait l'État, et donc le plan *Enlaces*, a pensé les TIC comme des « outils informatiques » susceptibles d'aider à l'enseignant dans l'acte d'éduquer. En conséquence, *Enlaces*, veut d'une part et à travers les technologies, changer les pratiques pédagogiques dans la salle de classe et, d'autre part, doter les écoles de ces outils numériques. À ce propos, on peut résumer quelques résultats de la dotation d'équipement technique et la formation des enseignants qui sont les principaux axes d'*Enlaces*.

En relation à la dotation en ordinateurs et en accès Internet les statistiques montrent qu'en 2005, 88 % des écoles primaires et 85 % des écoles secondaires ont adhéré au programme (*Enlaces-CET*, 2005, p. 27), ce qui correspond, comme on l'a déjà décrit dans les paragraphes ci-dessus, à l'installation d'une *salle Enlaces* comportant des ordinateurs et un accès Internet (soit bas ou haut débit).

Comme on a mentionné antérieurement, par rapport à la formation des enseignants, *Enlaces* octroie aux enseignants pendant 2 ans des formations de 100 heures par an, formant environ 20 enseignants par établissement (Cox, 2005).

Ainsi, en 2005 *Enlaces* avait formé 85,2 % du nombre total des enseignants (idem, p. 33). En ce qui concerne l'enseignement des TIC dans la formation initiale des enseignants, en 2005 15 % d'entre eux avaient suivi une formation dans ce domaine (idem, p. 21).

Ces mêmes statistiques indiquent que 85 % des élèves au Chili accèdent à un ordinateur dans leurs établissements scolaires tandis que seulement un 42 % le font au foyer. On peut dire donc que le programme

Enlaces est l'une des politiques publiques essentielles qui joue un rôle primordial dans la diminution de la fracture numérique en permettant aux différents acteurs éducatifs une première découverte de ces technologies.

Par rapport aux statistiques exposées ci-dessus *Enlaces* a montré de bons résultats en termes d'équipement des écoles et d'utilisation de ces technologies ce qui « a signifié une amélioration de possibilités éducatives et donc une réduction de l'inégalité dans ce domaine au moins au niveau scolaire car l'utilisation des technologies au foyer continue à être déséquilibrée » (Cansino & Donoso, 2004). Néanmoins on constate une différence par rapport à l'utilisation de ces technologies selon le temps et les types d'usages des élèves appartenant aux différentes classes sociales.

C'est ainsi que les élèves appartenant à un niveau socioéconomique moins favorisé peuvent se servir des TIC seulement à l'école, où le temps est limité et souvent partagé entre plusieurs enfants tandis qu'un enfant provenant d'une classe plus favorisée dispose de différents « moments » pour s'approprier des outils technologiques.

En outre, en ce qui concerne les pratiques pédagogiques et l'utilisation de ressources technologiques, on peut dire que celles-ci n'ont pas changé significativement. La « plupart des enseignants utilisent les TIC comme un outil de gestion et comme un accès aux nouvelles sources d'information mais il n'existe pas de révolution dans les pratiques d'enseignement ni dans le système éducatif général (Hepp in Cansino & Donoso, 2004).

Hepp fait le même constat dans les pays du nord dont il estime que seulement 5 % des enseignants réussissent à une modification substantielle de leurs pratiques pédagogiques à partir des TIC dans la salle de classe. Dans le cas du Chili cela peut s'expliquer par une formation en informatique réduite au niveau didactique et des pratiques liées aux programmes en cours, des conditions de travail difficile dans la salle de classe, au vu du nombre d'élèves par classe qui au Chili s'élève à 45 enfants en moyen, entre autres.

Références bibliographiques

Baron, G.-L. (2005). Les TICE, de l'innovation à la scolarisation. Problèmes et perspectives. [Voir ici](#)

Cansino, V., & Donoso, S. (2004). El programa de informática educativa de la reforma educativa chilena : análisis crítico. [Voir ici](#).

Cox, C. (2005). Políticas Educativas en El Cambio de Siglo. Santiago de Chile : Editorial Universitaria.

Enlaces-CET. (2005). Encuesta « educación en la sociedad de información ». [Voir ici](#).

Longo, T. (2001). La réforme éducative sous le régime de Pinochet : histoire d'une expérimentation néo-libérale. *Carrefours de l'éducation*, 11(1), 104. doi:10.3917/cdle.011.0104.

Rival, H. (2010). Tecnologías de la información y comunicación en el sistema escolar chileno, aproximación a sus logros y proyecciones. [Voir ici](#).

Silva, J. (2009). Estándares en tecnologías de la información y de la comunicación para la formación inicial docente : una política pública en el contexto chileno. [Voir ici](#).